

Communiqué de presse

Berne, 15 décembre 2016

Renforcer la confiance – protéger la sphère privée financière

Le Conseil national dit OUI à l'initiative populaire visant à protéger la sphère privée financière. Le contre-projet réunit lui aussi une majorité de la Chambre du peuple. L'Union suisse des arts et métiers usam se félicite vivement de ces décisions : elles sont une preuve de responsabilité politique et témoignent de l'attachement au modèle qui fait le succès de notre pays.

Confiance et liberté personnelle. Ce sont les valeurs politiques que l'initiative populaire visant à protéger la sphère privée financière veut renforcer. Ces valeurs non seulement façonnent le modèle qui fait le succès de la Suisse, mais elles le rendent possible. Et la liberté personnelle tout comme la confiance ne se conçoivent pas sans responsabilité individuelle. Tant l'initiative populaire que le contre-projet du Parlement consacrent cette exigence des citoyens envers l'Etat. Ils ne limitent pas les possibilités qu'a l'Etat d'agir contre les infractions fiscales.

La confiance, la liberté personnelle et le modèle qui fait le succès de la Suisse figurent également au nombre des priorités de l'Union suisse des arts et métiers usam. En sa qualité de plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'usam dit OUI à la protection de la sphère privée, raison pour laquelle elle soutient aussi le contre-projet à l'initiative.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Henrique Schneider, directeur adjoint, tél. 031 380 14 14, mobile 079 237 60 82

Numéro 1 plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME